

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mai 2012
(convocation du 14 mai 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à compter de 12h25	Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à compter de 12h25	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à compter de 12h25
Mme. CARTRON Françoise à M. FELTESSE Vincent à compter de 12h	M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie à compter de 12h
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h45	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. PIERRE Maurice à Mme. FOURCADE Paulette à compter de 12h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 9h50
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. LIRE Marie Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à compter de 11h30	Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LACUEY Conchita à M. TURON Jean-Pierre à compter de 12h	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h15
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel à compter de 10h15	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme TERRAZA Brigitte à M. FREYGEFOND Ludovic à compter de 10h35	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël jusqu'à 10h10
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 12h	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. TOUTON Elisabeth
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. FAORO Michèle	M. SIBE Maxime à M. CAZENAVE Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Partenariat Communauté urbaine de Bordeaux - Cap Sciences - Montant de la subvention annuelle pour 2012 - Convention pluriannuelle 2012-2014 - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Cap Sciences centre de culture scientifique, technique et industrielle a été crée à Bordeaux en 1994. Labellisé en 2007 « Sciences et culture, Innovation » par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, il est reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Cap Sciences se définit, aujourd'hui, comme :

- un équipement contribuant au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération bordelaise
- un équipement structurant agissant sur l'ensemble de la métropole bordelaise en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (économie, tourisme, recherche/enseignement, développement durable, numérique...)
- un équipement participant à faire de la métropole bordelaise une agglomération culturelle dynamique
- un équipement qui fait référence au niveau national et international.

Cap Sciences souhaite se positionner comme un Centre de science de 3ème génération, pour lequel les enjeux de l'économie numérique sont au cœur de son développement. Cette structure vise à devenir un pôle d'excellence de la mise en scène du savoir et à faire rayonner le territoire, notamment la métropole bordelaise. En témoigne la labellisation du programme Inmediats aux investissements d'avenir que Cap Sciences pilote au niveau national en coordonnant un consortium de 6 centres de sciences.

Le partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'association Cap Sciences, initié en 2004, a concerné principalement l'aménagement et l'animation de la Galerie Industrie et Recherche, la mise en oeuvre d'un programme d'expositions. Au fil des années, compte tenu de la diversification des activités de la structure, ce partenariat s'est traduit par le versement d'une subvention annuelle globale de fonctionnement ainsi que par une

subvention annuelle d'équipement. A titre d'information, le montant total de la subvention communautaire s'élevait, en 2011, à 280 000 euros ; le montant total pour l'année 2010 était de 509 000 euros.

Les réflexions et actions conduites par Cap Sciences intéressent tout particulièrement la Communauté urbaine ; elles abordent, de manière pédagogique, innovante et collaborative des problématiques d'actualité concernant le territoire métropolitain et rejoignant plusieurs de nos domaines de compétences : le développement économique, l'urbanisme/l'aménagement, le développement durable (climat énergie, déchets...), les nouvelles technologies...

Par ailleurs, les missions et activités de Cap Sciences sont en parfaite cohérence avec le Projet métropolitain de la Cub, tant du point de vue des valeurs qui animent la stratégie métropolitaine (les « 5 sens ») qu'en ce qui concerne les manières de faire, regroupées sous le terme de « Coopérative métropolitaine ». Enfin, plusieurs axes de réflexion de Cap Sciences peuvent alimenter les douze travaux du projet métropolitain, en particulier « la métropole 3.0 intelligente et respectueuse », « la métropole des qualités de vie », « un million de voix et au-delà... ».

La convergence d'intérêts entre les réflexions et actions de Cap Sciences et celles de la Communauté urbaine de Bordeaux, et l'inscription de ces travaux sur le moyen et long terme, sont de nature à justifier la mise en place d'une convention triennale couvrant les années 2012-2013-2014 définissant notamment les conditions de versement d'une subvention annuelle.

Les axes de travail pour Cap Sciences 2012 – 2014 :

Le programme de travail de Cap Sciences pour les années 2012 à 2014 est en cours de construction et s'appuie notamment sur les réflexions d'un comité d'orientation et de programmation composé de chercheurs de l'université de Bordeaux ainsi que des institutions dont le Rectorat, le PRES et la Cub.

Ce programme est, en grande partie, bâti sur la poursuite de l'activité qui a fait la reconnaissance de cet organisme : les grandes expositions, les rencontres conférences, les événements (fête de la Science...), l'animation de réseaux, l'édition. Toutefois Cap Sciences diversifie considérablement son champ d'action et ambitionne d'organiser son activité autour de trois pôles stratégiques :

- Le Pôle Centre de sciences

C'est la fonction régaliennne de Cap Sciences en tant que Centre de culture scientifique, technique et industrielle. Il regroupe les différentes fonctions et métiers permettant la réalisation de programmes d'expositions, de conférences, de rencontres, d'animations, de publications, etc. Il assure la gestion directe des lieux qui lui appartiennent ou lui sont confiés : Hangar 20, Côté sciences Rive droite, Côté Sciences Air et espace (Mérignac), Cap'Archéo (Pessac), moyens mobiles, etc.

Cap Sciences accueille 100 000 visiteurs par an dans ses espaces et touche 250 000 personnes par l'ensemble de ses activités.

Ses axes sont principalement : la promotion des filières économiques, le développement durable, le numérique, Territoires, sciences et société...

- Le pôle « Réseau »

En tant que centre de science référent, Cap Sciences anime le réseau de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire, facilite les synergies, apporte son expertise.

- Le Pôle « Lab »

C'est la fonction Recherche & Développement adossée au Pôle Centre de sciences. Sur les thématiques de développement de l'innovation dans le domaine de la mise en scène des savoirs, il travaille en consortium ou en réseau pour tester et mettre au point des dispositifs, il s'inscrit dans une logique de cluster avec des centres de recherche, des entreprises, particulièrement dans le domaine de l'économie créative. Cette démarche va être poursuivie et amplifiée dans le cadre du projet Inmédiats.

Les thèmes 2012 – 2014 :

Si la programmation 2012 est définie et engagée (cf annexe), les orientations 2013 et 2014 sont encore au stade de projets à l'étude mais elles font d'ores et déjà apparaître un certain nombre de thèmes intéressants plus particulièrement les domaines d'intervention de la Communauté urbaine ou les projets communautaires.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Galerie Industrie & Recherche, vitrine des activités et innovations du territoire, oeuvre depuis plusieurs années à animer et faire découvrir les grands secteurs économiques, favorisant ainsi l'image de la métropole bordelaise. Elle contribue aussi à diffuser une meilleure connaissance des sciences et techniques de la ville. Elle a révélé qu'elle était, un facteur de développement économique et de création d'emplois, notamment dans le domaine des économies créatives.

2012

2012 va être marquée par l'Ouverture de l'exposition «*Le bois, faites l'expérience*» co-produite avec Innovapin, et un programme d'animations autour des enjeux de la filière Bois (visites d'industries du secteur du bois, rendez-vous professionnels de la filière, événements grand public). Cette exposition s'appuie sur un contexte particulièrement fort : le pôle de compétitivité Xylofutur, qui deviendra en 2012 pôle national.

Des événements professionnels organisés par Cap Sciences autour de la Galerie, le Banquet des scientifiques en juin par exemple.

En projet pour 2013-2014

Sont à l'étude des projets d'exposition et d'animation autour de l'aéronautique et de l'espace destinés à valoriser les savoir-faire locaux dans ce domaine et à sensibiliser sur les métiers de l'aéronautique. Par ailleurs, le secteur Optique/laser pourra également être mis à l'honneur, en lien avec le pôle de compétitivité Route des lasers.

En ce qui concerne la recherche et de l'innovation, une action centrée sur la valorisation des recherches réalisées dans le cadre de l'Idex et des Labex est à l'étude pour 2013 ou 2014.

LE TOURISME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En 2005, dans le cadre du programme de la Galerie Industrie & Recherche, Cap Sciences a initié sur le territoire de l'agglomération bordelaise une programmation de visites de sites scientifiques et techniques pour le grand public (40 sites visités depuis 5 ans).

De plus, depuis trois ans, Cap Sciences a implanté sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux deux satellites baptisés *Côté sciences (Floirac)* et *Côté Sciences Air et Espace (Mérignac)*, pour des actions plus proches des territoires, plus accessibles aux habitants et aux citoyens concernés.

En projet pour 2012- 2013-2014

Une réflexion permettant de concevoir et développer une politique de tourisme scientifique et technique en capitalisant sur les actions menées, en les déclinant sur le territoire communautaire, tout en menant un travail de fond avec les organismes de développement économique sera engagée en 2012 et poursuivie en 2013 et 2014. Cette approche dépasse la vision purement touristique d'une visite et s'intègre dans une dynamique globale de valorisation des atouts locaux et d'échanges entre les acteurs du territoire, en cohérence avec les missions de développement économique de la Cub.

Le prolongement naturel de l'activité tourisme scientifique et technique passe par une politique d'édition, en, particulier en lien avec les technologies numériques - avec à terme la création d'une solution virtuelle d'e-tourisme – pour démultiplier le nombre de personnes touchées.

URBANISME /TECHNIQUES AU SERVICE DES PROJETS URBAINS

L'exposition « Secrets de Ponts » et le Kiosque d'observation du chantier créés en 2011 constituent un élément fort qui accompagne l'important chantier communautaire du pont Bacalan Bastide.

Cette exposition remporte déjà un succès important tant auprès des groupes que des visiteurs grand public. 45 000 personnes l'ont visitée depuis son ouverture et la fréquentation devrait aller crescendo au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Cela implique pour Cap Sciences **en 2012** un dispositif d'animation renforcé, une actualisation des contenus au fur et à mesure de l'avancée du chantier mais aussi une maintenance plus régulière. Dans le cadre de cette exposition, Cap Sciences accompagnera la Cub pour la préparation de temps forts : pose de la travée centrale et inauguration du pont en particulier.

2013 – 2014

Une réflexion commune Cub/Cap Sciences est en cours sur une éventuelle reconversion du kiosque de pont Bacalan Bastide vers d'autres projets de franchissement de la Cub.

Plus globalement Cap Sciences intensifie son travail sur la mise en scène de la ville du futur en train de se construire. La structure travaille sur le projet de mise en place d'une exposition autour du thème de la ville durable/ville numérique

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Cap Sciences se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur de l'écologie urbaine. La structure assure un rôle de médiateur des grands enjeux du développement durable via la création d'outils originaux permettant de rendre accessibles les grandes questions de réduction de l'empreinte écologique des activités humaines.

Afin de développer cette approche, Cap Sciences propose, **pour 2012**, un dispositif de valorisation/sensibilisation/animation sur trois sujets fondamentaux du développement durable inscrits d'ailleurs dans l'actualité de la Cub. Ce programme, qui se déroulerait également « hors les murs » de Cap Sciences, concernerait le personnel et les partenaires des collectivités locales, les entreprises du territoire et le grand public et s'appuierait sur des outils créés par Cap Sciences particulièrement pertinents pour favoriser l'appropriation des démarches et projets liés au développement durable :

- plan climat autour de l'outil Clim'Way, à la fois serious game et exposition virtuelle reconnue internationalement,
- éco-conception : autour de l'atelier « Le Bureau d'Etudes »,
- réduction des déchets autour de Atelier « Je ne suis pas un déchet ! ».

En projet pour 2013-2014

Est à l'étude la possibilité de lancer « la caravane Rio + 20 », qui a pour objectif de proposer une vue globale sur la question du développement durable et les transformations sociétales qu'il a pu engendrer depuis 20 ans.

VILLE ET NATURE

En projet pour 2013-2014

C'est un thème de plus en plus développé par Cap Sciences, que ce soit sous l'angle de la valorisation de circuits verts de promenade (dans un premier temps sur la rive droite dans le cadre de « Coté sciences »), ou par le biais de la biodiversité, ou de l'agriculture/alimentation. De plus, Cap Sciences étudie la possibilité de réalisation d'une exposition et d'outils interactifs sur l'eau (eau potable, assainissement, risques liés à l'eau, préservation des ressources...).

Dans le cadre de cette large thématique autour de la nature, les points de connexion avec les compétences et les opérations (par exemple « 55 000 hectares pour la nature ») de la Cub pourront être nombreux et pertinents.

LE NUMERIQUE

Les enjeux du numérique restent au cœur du développement de Cap Sciences et se retrouvent dans l'ensemble de ses actions. Le programme INMEDIATS va permettre à Cap Sciences et à ses partenaires de poursuivre et d'amplifier cette démarche de recherche et de développement. Le projet Inmédiats a décroché en septembre dernier 15 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets "Développement de la culture scientifique et Égalité des chances" du Programme des Investissements d'Avenir.

Ce projet (Innovation pour la Médiation dans les Territoires) vise la diffusion à grande échelle de la culture scientifique et technique, à partir des outils numériques, en développant et expérimentant de nouveaux outils de médiation. Il est porté par un consortium constitué de 6 centres de sciences en région, dont Cap Sciences qui en d'ailleurs le pilote.

Sur le fond, et dans sa philosophie générale, le projet Inmédiats est en phase avec les grands axes de la stratégie numérique de la Cub. Compte tenu de la dimension nationale de ce projet, de sa durée mais aussi de son mode de gouvernance spécifique, la participation de la Cub au projet Inmédiats fait l'objet d'un rapport spécifique et complémentaire présenté à ce même Conseil de Cub.

2012 : une année charnière pour l'évolution de Cap Sciences

Cap Sciences traverse actuellement une crise de croissance : l'association doit gérer de manière optimale la diversification croissante des activités et répondre à de nombreuses opportunités. Cela se traduit par des questionnements sur les orientations à prendre, sur la taille critique de la structure, sur le socle de compétences, sur le modèle économique. Aussi, Cap Sciences doit définir rapidement un nouveau modèle économique afin d'être à même de mener à bien ses missions sur le territoire métropolitain et de continuer à un être un outil innovant et exemplaire, participant de la dynamique du territoire.

C'est pourquoi, grâce au soutien de la Communauté urbaine de Bordeaux et du Conseil régional d'Aquitaine, principaux partenaires de la structure, Cap Sciences s'engage dans une étude pour la définition d'un plan de développement stratégique.

Cette expertise approfondie permettra à Cap Sciences :

- d'évaluer son système de gestion et définir les actions et procédures à mettre en œuvre afin de gagner en efficacité (économie / synergie / cohérence / bénéfice),
- de définir la structure appropriée et déterminer les besoins complémentaires afin de pouvoir atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Cela comprend des préconisations d'amélioration de l'organisation et de son mode de gestion, et la définition de scénarios de développement sur les cinq à dix ans à venir.

Les résultats de cette étude, qui a démarré en avril 2012 et à laquelle la Cub est étroitement associée tout au long de son déroulement, seront connus à l'automne 2012. Ils pourraient avoir des impacts sur la programmation, le périmètre d'activités, ou plus profondément sur l'organisation de la structure elle-même. Aussi, les conclusions de l'étude de développement seront prises en compte pour recalibrer le contenu et les modalités du partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et Cap Sciences.

Dans ce contexte, compte tenu des éléments programmatifs et budgétaires joints et afin de ne pas bloquer le fonctionnement de la structure Cap Sciences, il vous est proposé

d'accorder à Cap Sciences une subvention formalisée par la signature d'une convention triennale organisée de la façon suivante :

- Pour 2012, le montant de la subvention annuelle est de 379 445 euros TTC (soit 319 445 euros en subvention de fonctionnement et 60 000 en subvention d'équipement pour la galerie).
- Pour 2013 et 2014 : le montant de la subvention sera fixé par une nouvelle délibération qui tiendra compte des résultats de l'étude en cours pour la définition du plan de développement et du programme d'actions détaillé de la structure, en accord avec les inscriptions budgétaires sur les exercices correspondants.

Une convention pluriannuelle 2012-2014 fixant les modalités de partenariat et le montant de la participation communautaire 2012 ci est jointe à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté ;

VU le code général des Collectivités Territoriales,

VU le programme d'actions prévisionnel transmis par Cap Sciences pour 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que l'association Cap Sciences, par son action participe au rayonnement du territoire au niveau national et international, et favorise la recherche, la créativité, l'innovation et la participation citoyenne au bénéfice de tous les publics.

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention jointe actant le principe d'une convention pluriannuelle avec Cap Sciences sur la période 2012-2014 et le versement d'une subvention annuelle pour l'année 2012.

Article 2 : que le montant de la participation communautaire pour l'année 2012 est arrêté à 379 445 euros qui se décompose en une subvention de fonctionnement de 319 445 euros et en une subvention d'équipement de 60 000 euros.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la décision.

Article 4 : que la dépense inhérente à chacune des deux subventions sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice en cours :

- Chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00 (subvention de fonctionnement),
- Chapitre 204, article 2042, fonction 900, CRB BD00 (subvention d'équipement).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUIN 2012**

PUBLIÉ LE : 20 JUIN 2012

M. JEAN-JACQUES BENOIT